

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **PYROMIX® MSX Mortier coupe-feu pour pénétration mixte**

Numéro de version: 2.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 02. 06. 2023 Page: 1/(12)
(Fabricant) / 23. 04. 2024 Date de révision: 31. 07. 2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

PYROMIX® MSX Mortier coupe-feu pour pénétration mixte

UFI: HW75-KFVW-T426-CSKC

Code du produit / Type: 7206058, 7206104 / MSX-E1, MSX-S1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations déconseillées: Mortier sec. Utilisation par les travailleurs professionnels, utilisation par les consommateurs.

Utilisations déconseillées: une application autre que celle mentionnée ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Détails du distributeur :

OBO Bettermann Produktion Deutschland GmbH & Co. KG

Hüingser Ring 52, 58710 Menden (Sauerland), Allemagne

Tel.: +49 2373 890

Fax: +49 2373 89238

E-mail: info@obo.de

Responsable du SDS:

OBO Bettermann Produktion Deutschland GmbH & Co. KG

Hüingser Ring 52, 58710 Menden (Sauerland), Allemagne

Tel.: +49 2373 890

Fax: +49 2373 89238

E-mail: info@obo.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons

c/o Hôpital Militaire Reine Astrid, Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles, Belgium

Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7).

Pour toute question pratique:

Tél (+32) 02 264 96 36

Fax (+32) 02 264 96 46

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **PYROMIX® MSX Mortier coupe-feu pour pénétration mixte**

Numéro de version: 2.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 02. 06. 2023 Page: 2/(12)
(Fabricant) / 23. 04. 2024 Date de révision: 31. 07. 2025

Catégories de danger

Skin Irrit. 2

Eye Dam. 1

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée

H318 Provoque de graves lésions des yeux

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit: Nom de marque: **PYROMIX® MSX Mortier coupe-feu pour pénétration mixte**

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: Ciment, Portland;

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée

H318 Provoque de graves lésions des yeux

Indications complémentaires:

-

Conseils de prudence— généraux:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence— prévention:

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence— intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305 + P351 + EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISION/ un médecin.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **PYROMIX® MSX Mortier coupe-feu pour pénétration mixte**

Numéro de version: 2.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 02. 06. 2023 Page: 3/(12)
(Fabricant) / 23. 04. 2024 Date de révision: 31. 07. 2025

Conseils de prudence– Stockage:

P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence– Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Indication de danger détectable au toucher: pas nécessaire.

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants : pas nécessaire.

Informations relatives au transport: Rubrique 14.

2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n°1907/2006 à une concentration de 0.1 % ou plus.

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne à une concentration de 0.1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique: Mélanges des substances suivantes et de substances non dangereuses.

Composants dangereux

Nom de la substance	Numéro CE	Numéro CAS	Catégories de danger	Mentions de danger	Quantité en %
Ciment, portland Numéro d'enregistrement REACH: pas de données	266-043-4	65997-15-1	Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 STOT SE 3	H315 H318 H335	10-<20

Texte des phrases H et des sigles de classification (CLP) cf. rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Instructions générales: Ne rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente ou en état convulsif.

Inhalation: Le blessé doit être posé au repos à l'air fraîche. Si le patient ne se rétablit pas rapidement, consulter un médecin.

Contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant 10-15 minutes. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **PYROMIX® MSX Mortier coupe-feu pour pénétration mixte**

Numéro de version: 2.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 02. 06. 2023 Page: 4/(12)
(Fabricant) / 23. 04. 2024 Date de révision: 31. 07. 2025

Ingestion:

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau et donner de l'eau à boire à la personne blessée. Consulter rapidement un médecin.

La protection de premiers secours: Aucune spécification individuelle

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation et une inflammation de la peau.

Provoque de graves lésions oculaires, endommage la cornée.

La poussière peut irriter mécaniquement les yeux.

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires (toux).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas nécessaire. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

En fonction de l'environnement de combustion. Poudre chimique sèche, mousse, dioxyde de carbone, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau complet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Produits de décomposition dangereux: le produit n'est pas combustible.

Le dioxyde de carbone (CO2), monoxyde de carbone (CO), oxyde de calcium et les hydrocarbures peuvent apparaître en cas de combustion incomplète.

5.3. Conseils aux pompiers:

Équipement de protection spécial:

Conformément aux mesures de lutte contre l'incendie en vigueur. Appareil de respiration.

Plus d'informations:

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir le contenant.

Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. A récupérer séparément.

Les eaux d'extinction polluées et les résidus de combustion sont à éliminer conformément aux règlements.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **PYROMIX® MSX Mortier coupe-feu pour pénétration mixte**

Numéro de version: 2.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 02. 06. 2023 Page: 5/(12)
(Fabricant) / 23. 04. 2024 Date de révision: 31. 07. 2025

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement de protection individuelle: Cf. Rubrique 8.

Une ventilation suffisante doit être assurée.

Éviter tout contact avec la peau, les muqueuses et les yeux. Éviter de respirer les poussières de manière prolongée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Il faut empêcher toute pénétration dans le sol, les eaux vivantes ou les canalisations.

Avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit doit être recueilli mécaniquement puis stocké dans un récipient convenablement étiqueté jusqu'à son élimination correcte. La zone contaminée doit être nettoyée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuelle: Cf. Rubrique 8.

Considérations relatives à l'élimination: Cf. Rubrique 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Maintenir les mesures générales appliquées aux opérations normales avec des substances chimiques.

Une ventilation adéquate doit être assurée.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières de manière prolongée.

Éviter la formation de poussières.

Veiller à ce que les douches oculaires soient situées à proximité du poste de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Il est interdit de manger ou fumer pendant les heures de travail.

Température de conservation: non déterminé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Les conditions du stockage doivent se conformer aux exigences du stockage de substances chimiques.

Conserver dans un endroit sec et bien ventilé dans des contenants d'origine bien fermés.

Éviter tout contact avec l'eau. La pénétration dans le sol doit être évitée en toute sécurité.

Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.

Température de conservation: pas de données.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Mortier sec. Utilisation par les travailleurs professionnels, utilisation par les consommateurs.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: PYROMIX® MSX Mortier coupe-feu pour pénétration mixte

Numéro de version: 2.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 02. 06. 2023 Page: 6/(12)
(Fabricant) / 23. 04. 2024 Date de révision: 31. 07. 2025

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs autorisées et valeurs-seuil de l'air des lieux de travail:

Noms des agents	N° CAS	Valeur limite en		Valeur courte durée en		Classification additionnelle
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
<i>Ciment Portland (poussières alvéolaires) (sans fibres d'amiante et < 1% silices cristallines)</i>	65997-15-1	-	1	-	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition:

Mesures techniques:

Ventilation adéquate (aspiration générale ou locale).

Équipement de protection individuelle:

- a) La protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité bien ajustées (EN 166).
- b) La protection de la peau
 - i. Protection des mains Gants résistants aux produits chimiques (EN 374, EN 420, catégorie 1 ou 2)
Les caractéristiques des gants sont déterminées par les conditions (utilisations multiples, chargement mécanique, température, force et durée d'exposition). Le mode d'emploi du fabricant et les conditions d'application doivent être respectés.
 - ii. Autres Vêtements de protection.
- c) La protection respiratoire Dans des conditions normales, cette protection n'est pas nécessaire. En cas de formation de poussière, une protection respiratoire avec un filtre à particules (filtre P2) est recommandée.
- d) La protection contre les risques thermiques Aucune donnée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Interdit d'évacuer le produit dans le sol, les eaux vivantes ou les canalisations!

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- a) État physique: solide (poudre)
- b) Couleur: gris
- c) Odeur: inodore
- d) Point de fusion/point de congélation: aucune donnée

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **PYROMIX® MSX Mortier coupe-feu pour pénétration mixte**

Numéro de version: 2.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 02. 06. 2023 Page: 7/(12)
(Fabricant) / 23. 04. 2024 Date de révision: 31. 07. 2025

e)	Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	aucune donnée
f)	Inflammabilité:	inflammable
g)	Limites inférieure et supérieure d'explosion:	non explosif
h)	Point d'éclair:	non applicable
i)	Température d'auto-inflammation:	non applicable
j)	Température de décomposition:	aucune donnée
k)	pH (100 g/l):	aucune donnée
l)	Viscosité cinématique: à 40°C : à 100°C :	aucune donnée aucune donnée
m)	Solubilité Solubilité dans l'eau : Solubilité dans d'autres solvants:	pas ou peu soluble dans l'eau aucune donnée
n)	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	aucune donnée
o)	Pression de vapeur:	0 hPa
p)	Densité et/ou densité relative:	aucune donnée
q)	Densité de vapeur relative:	aucune donnée
r)	Caractéristiques des particules:	aucune donnée
9.2.	Autres informations VOC:	0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Il n'y a pas de danger connu.
10.2. Stabilité chimique	Stable en conditions d'utilisation recommandées.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Non connu.
10.4. Conditions à éviter	L'humidité
10.5. Matières incompatible	Acides.
10.6. Produits de décomposition dangereux	En cas d'utilisation recommandée il n'y a pas de produits de décomposition dangereux. Gaz d'échappement dangereux: cf. rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: PYROMIX® MSX Mortier coupe-feu pour pénétration mixte

Numéro de version: 2.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 02. 06. 2023 Page: 8/(12)
(Fabricant) / 23. 04. 2024 Date de révision: 31. 07. 2025

Corrosion cutanée/irritation cutanée:	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Provoque de graves lésions des yeux
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne à une concentration de 0.1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants :

Dioxyde de silicium (CAS: 7631-86-9)

Poisson (Brachydanio rerio):	LC ₅₀	> 100	mg/L	(96 h, OECD 203)
Daphnia (Daphnia magna):	EC ₅₀	> 1003	mg/L	(24 h, OECD 202)
Algue (Skeletonema costatum):	EC ₅₀	4200	mg/L	(72 h, ISO 10253)

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun connu.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun connu.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas de substances PBT ou vPvB à une concentration de 0.1 % ou plus.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **PYROMIX® MSX Mortier coupe-feu pour pénétration mixte**

Numéro de version: 2.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 02. 06. 2023 Page: 9/(12)
(Fabricant) / 23. 04. 2024 Date de révision: 31. 07. 2025

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne à une concentration de 0.1 % ou plus.
12.7. Autres effets néfastes	
Effets environnementaux:	Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.
Classification des dangers liés à l'eau (Allemagne):	Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Code d'identification des déchets (2000/532/CE): 17 01 01
Béton.

Code d'identification des déchets (2000/532/CE): 10 13 11
déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10

L'élimination doit être conforme aux réglementations nationales et locales.

Déchets d'emballages:

Les emballages contaminés doivent être traités conformément au règlement cité ci-dessus et aux réglementations de l'Union Européenne.

Code d'identification des déchets (2000/532/CE): 15 01 01
Emballages en papier/carton.

L'élimination doit être conforme aux réglementations nationales et locales.

Eaux usées:

Dans tous les cas, il convient de veiller à la conformité avec les réglementations communautaires, nationales et locales. Il incombe à l'utilisateur de connaître toutes les réglementations nationales et locales pertinentes.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Non classé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Non classé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non classé

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **PYROMIX® MSX Mortier coupe-feu pour pénétration mixte**

Numéro de version: 2.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 02. 06. 2023 Page: 10/(12
(Fabricant) / 23. 04. 2024 Date de révision: 31. 07. 2025)

14.4. Groupe d'emballage	Non classé
14.5. Dangers pour l'environnement	Non classé
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non classé
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.

Transport par eau:

Transport fluvial/ transport maritime ADN/IMDG: Ne s'applique pas au produit.

Transport aérien :

ICAO / IATA: Ne s'applique pas au produit.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
Catégorie Seveso : Non classé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Non disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances pour contribuer à la sécurité du transport, manipulation et utilisation du produit. Ces données couvrent uniquement le produit indiqué. Les paramètres physiques et chimiques indiqués décrivent le produit du point de vue des spécifications de sécurité. Ils ne garantissent pas les propriétés spécifiques du produit et ne font pas l'objet de contrat ou de spécifications de produit.

Le fabricant et le distributeur n'assument aucune responsabilité pour les dégâts résultant d'un usage inapproprié ou non recommandé. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se référer aux textes législatifs et réglementaires, ainsi qu'aux recommandations d'utilisation relatives au produit.

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Skin Irrit. 2	H315	calculée
Eye Dam. 1	H318	calculée

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **PYROMIX® MSX Mortier coupe-feu pour pénétration mixte**

Numéro de version: 2.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 02. 06. 2023 Page: 11/(12
(Fabricant) / 23. 04. 2024 Date de révision: 31. 07. 2025)

Le texte entier des phrases H énumérées dans la partie 3 de la fiche technique de sécurité, ainsi que de la classe et de la catégorie de danger:

H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique, catégorie 3

Abréviations et acronymes éventuels utilisés dans ce document:

ADN	(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways) Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road) Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ATE	(Acute Toxicity Estimate) Estimation de la toxicité aiguë
BCF	(Bioconcentration Factor) Facteur de bioconcentration (FBC)
Bw	(Body Weight) Poids corporel
C&L	(Classification and Labelling) Classification et étiquetage
CAS	(Chemical Abstracts Service) numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique
CE	Communauté européenne
CLP	(Classification, Labelling and Packaging) Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges
CMR	(Carcinogenic, Mutagenic or toxic to Reproduction) Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
CSA	(Chemical Safety Assessment) Évaluation de la sécurité chimique.
CSR	(Chemical Safety Report) Rapport sur la sécurité chimique
DBO	(Biochemical Oxygen Demand) Demande biochimique en oxygène:
DCO	(Chemical oxygen demand) Demande chimique en oxygène: .
DMEL	(Derived Minimal Effect Level) Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	(Derived No Effect Level) Dose minimale pour un risque acceptable
ECHA	(European Chemicals Agency) Agence européenne des produits chimique
EC ₅₀	(Effective Concentration 50%) Concentration efficace 50% La CE50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant 50 % de modifications de la réponse (e50.: sur la croissance) au cours d'une période donnée
ErC ₅₀	≡ CE50: dans cette méthode, la concentration de la substance à étudier qui provoque une réduction de 50 %, soit de la croissance (CE50b), soit du taux de croissance (CE50r) par rapport au témoin
Ed ₅₀	(Effective Dose 50%) Dose effective 50%. La dose effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **PYROMIX® MSX Mortier coupe-feu pour pénétration mixte**

Numéro de version: 2.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 02. 06. 2023 Page: 12/(12
(Fabricant) / 23. 04. 2024 Date de révision: 31. 07. 2025)

ELINCS	(European List of Notified Chemical Substances) Liste européenne des substances chimiques notifiées)
ES	(Exposure Scenario) Scénario d'exposition
IARC	(International Agency for Research on Cancer) Centre international de recherche sur le cancer
IATA	(International Air Transport Association) Association Internationale du Transport Aérien
IMDG	(International Maritime Dangerous Goods) Code maritime international des marchandises dangereuses
LC ₅₀	(Lethal Concentration 50%) Concentration létale à 50%
LD ₅₀	(Lethal Dose 50%) Dose létale à 50%
LOAEC	(Lowest Observed Adverse Effect Concentration) Concentration minimale avec effet observé.
LOAEL	(Lowest Observed Adverse Effect Level) Dose minimale avec effet nocif observé
LOEC	(Lowest Observed Effect Concentration) concentration efficace la plus faible observée
LOEL	(Lowest Observed Effect Level) Dose minimale avec effet observé.
NOEC	(No observed effect concentration) Concentration sans effet observé
NOEL	(No observed effect level) Effet non observé
NLP	(No-Longer Polymer) Ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEL	(No Observed Adverse Effect Level) Effet non observé (nocif)
N° CE	L'inventaire CE (EINECS, ELINCS et NLP) est la source pour le numéro CE comme identifiant des substances dans l'Union européenne
OECD	(Organisation for Economic Cooperation and Development) Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	(Persistent Bioaccumulative and Toxic) Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration) Concentration(s) prédictive(s) sans effet
ppm	(parts/million) Parties par million
REACH	(Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals) Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID	(Regulations concerning the International carriage of Dangerous Goods by Rail) Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SVHC	(Substance of Very High Concern) substance extrêmement préoccupante
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
UVCB	(substance of unknown or variable composition, complex reaction products or biological materials) Substances de composition variable ou inconnue, des produits de réaction complexe ou des matériels biologiques
VOC	(Volatile organic compounds) Composés Organiques Volatils (COV)
vPvB	(Very Persistent and very Bio-accumulative) très persistant et très bioaccumulable
WEL	Limite d'exposition en milieu de travail

Révision:

Rubrique	L'objet de changement	Date	Numéro de version
2.2.	Éléments d'étiquetage	08. 07. 2024	2
2.3., 12.5.	Résultats de l'évaluation PBT et vPvB		
2.3., 11.2., 12.6.	Propriétés de perturbation endocrinienne		
3.2.	Composition/informations sur les ingrédients		
8.2	Contrôles de l'exposition		
9.	Propriétés physiques et chimiques		
1.1.	Code produit, référence	31. 07. 2025	2.1
1., 2., 1.3.	Nom du produit		
	Informations sur le fabricant		